

Monnaies antiques découvertes à la station lacustre de La Tène au lac de Neuchâtel

Autor(en): **Trachsel, C.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **3 (1884)**

Heft 7

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-170607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Elle a perdu cette année M. Jules Cuénod, de Vevey, mort le 29 janvier.

Il a été décidé de convoquer, à l'avenir, les assemblées générales en automne et non au printemps, comme jusqu'ici, afin de faciliter aux sociétaires une plus grande fréquentation. La prochaine aura lieu à Genève, sur la demande des sociétaires de ce canton qui assistaient à l'assemblée.

MM. Robert Weber, de Zoug, et J. Sandmeier, à Genève, ont été nommés réviseurs des comptes pour la période 1884-1885. M. R. Weber a communiqué un procédé peu coûteux et des plus ingénieux de prendre et de conserver des empreintes fort nettes de médailles et de monnaies. On place sur l'une des faces de la pièce, une feuille de staniol d'une certaine épaisseur ; sur celle-ci un morceau de caoutchouc ; l'autre face est préservée par un tampon de papier. L'empreinte s'obtient par une presse à copier. Une fois la ou les empreintes prises, on prépare une solution de blanc d'Espagne et de gomme arabique, que l'on coule dans le creux du staniol et que l'on y laisse sécher.

Le lendemain la reproduction ayant atteint la solidité voulue, on la colle, avec de la gomme arabique encore, dans des cartons de collections, où la partie que doit occuper la pièce est évidée et forme ainsi un enfoncement dont les bords préservent la reproduction.

D'autres communications intéressantes étaient annoncées encore, mais la nuit et l'heure ne permirent pas de prolonger la séance ; il était six heures ; force fut donc de les renvoyer à l'assemblée prochaine, ou de les publier dans le *Bulletin*.

Le secrétaire,
ANT. HENSELER.

Monnaies antiques découvertes à la station lacustre de La Tène au lac de Neuchâtel.

La station lacustre de La Tène, près de St-Blaise, est encore en voie d'exploitation. On y a trouvé une foule d'objets de bronze et de fer, dont la description ne rentre pas dans le cadre des

études du *Bulletin*, ainsi que des monnaies antiques romaines de l'époque de l'empereur Auguste et beaucoup de monnaies gauloises dont un grand nombre sont des imitations plus ou moins barbares de types grecs et romains. C'est de quelques-unes de ces monnaies que nous désirons entretenir les amateurs de numismatique, en faisant en même temps remarquer que l'existence de monnaies dans les stations lacustres est un fait très-rare et, en second lieu, que dans le cas présent elle indique deux choses importantes, à savoir, que les habitants de cette station étaient en rapports commerciaux avec leurs voisins de l'autre côté du Jura et enfin que la station en question est une des dernières abandonnées par les Helvétiens, lors de leur folle entreprise pour envahir la Gaule. Nous croyons pouvoir ajouter que la monnaie d'Auguste nous permet de conclure que cette station fut une de celles que les habitants reconstruisirent après leur retour dans leur patrie.

M. Dardel-Thorrens, négociant de St-Blaise, possède une nombreuse collection de monnaies trouvées dans cette station et M. E. Vouga, instituteur à Marin, grand connaisseur et infatigable explorateur, a eu le bonheur de découvrir des pièces précieuses d'or de différents modules.

MM. H. Messikommer et R. Forrer, rédacteurs et éditeurs de l'*Antiqua*, journal mensuel publié à Zurich et consacré spécialement aux antiquités lacustres, m'ont envoyé à plusieurs reprises les monnaies de cette provenance, en me priant de les décrire.

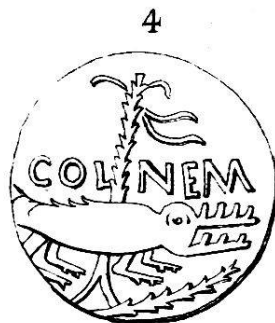
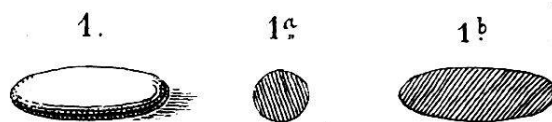
Ce petit travail vient de paraître dans le numéro 9 de l'*Antiqua*. Je me bornerai dans la présente courte notice à signaler quelques pièces inédites remarquables. (Voir pl. 2.)

N° 1.

Monnaie gauloise cylindrique dans sa section transversale et elliptique dans la section longitudinale. Longueur $14 \frac{3}{10}$ mm., diamètre transversal $4 \frac{1}{2}$ mm. Cette singulière monnaie d'or du poids de 2,558 mgr. est parfaitement unie, comme faite au tour et d'une régularité admirable. Sa forme rappelle celle d'un noyau de cornouille, c'est donc un sphéroïde allongé.

MONNAIES ANTIQUES,

*découvertes à la station lacustre de La Tène
(Lac de Neuchâtel)*



N° 2.

Variété qui ne diffère de la précédente que par quatre traits tracés à égale distance sur la circonférence transversale. Le poids de cette monnaie, également d'or, est de 2,496 mgr.

N° 3.

Monnaie de bronze oxydé de la même forme que les précédentes, mais un peu plus grosse. Poids, 2,296 mgr.

C'est la première fois que j'ai vu des monnaies gauloises de cette forme.

N° 4.

Je terminerai en mentionnant une imitation gauloise de la monnaie romaine au type du crocodile frappée pour la colonie de Nîmes : COLONIA NEMAVSVS.

Le crocodile représenté sur cette imitation a cela de particulier que les dents de la mâchoire supérieure de l'animal ne correspondent pas à celles de la mâchoire inférieure, ce qui produit un effet des plus comiques. Je donne un dessin du numéro 1 avec les deux sections et du numéro 4 au type du crocodile.

Lausanne, le 2 octobre 1884. C.-F. TRACHSEL, D^r.

Les pièces frappées à l'occasion des Tirs fédéraux.

On lit dans le *National* :

« Les journaux ont annoncé récemment que le Comité d'organisation du Tir fédéral de 1885 à Berne ferait frapper à la Monnaie fédérale 25,000 écus de tir de cinq francs.

» C'est une petite amélioration sur ce qui s'était fait pour les Tirs fédéraux de Fribourg 1881, et Lugano 1883, pour chacun desquels il avait été frappé à la Monnaie fédérale 30,000 écus de tir de cinq francs.

» On se souvient que ces frappes considérables avaient été beaucoup critiquées, surtout celle pour la fête de Lugano, parce que l'écu de 1883, médiocrement réussi, ne rachetait pas, par un beau fini, cet excès de production.

» En calculant à fr. 169 environ, la valeur actuelle du kilo